Pont de Lanaye

Sur le Canal Albert, à proximité de la frontière (BE)

Mission complète : avant-projet, projet et études d'exécution, y compris la conception et l'étude des méthodes spécifiques

Maître de l'ouvrage Ministère des travaux publics Coût des travaux 4,5 Mio € htva

Execution 1984 - 1986









Pont haubané en béton à double nappe de haubans avec un seul pylône en Y renversé. La portée principale au-dessus du Canal Albert est de 177 m pour une longueur totale de l'ouvrage de 232 m, la travée d'équilibrage en rive droite et la culée contrepoids sont noyées dans les remblais de la rampe d'accès.

Le tablier constitué d'un caisson en béton armé enrobe une charpente métallique sur laquelle sont accrochés les haubans à torons parallèles. Cette charpente a été mise en place en porteà-faux à partir du pylône. Ensuite la dalle inférieure du caisson de tablier, réalisée sur la rive droite a été tirée jusqu'à l'autre rive, suspendue aux longrines métalliques. Le reste du tablier en béton a été coulé en place en s'appuyant sur cette structure.

